



Saint Ferréol, le 24/11/2022

ORDRE DU JOUR Réunion du Conseil municipal

Mardi 29 novembre 2022
à 20h30
en salle du conseil

FINANCES LOCALES – Fiscalité

- Taxe d'aménagement (TA) – Reversement à la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy d'une fraction du produit perçu dès 2022 par les communes de la CCSLA
- Taxe d'aménagement (TA) – Reversement à la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy d'une fraction du produit perçu en 2023 par les communes de la CCSLA
- Clôture de la régie des encaissements des droits de places
- Tarification des parutions des annonceurs dans le bulletin municipal

FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires

- Révision des tarifs de l'eau

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – Délégation de fonctions

- Retrait partiel de la délibération DEL 2022-05-08 « Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal »

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – Intercommunalité

- Convention d'entretien entre la Commune et la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy relative à la gestion de la zone d'activité économique du Rosay

FONCTION PUBLIQUE – Personnel contractuel

- Recensement de la population 2023 : création de deux postes d'agents recenseurs et fixation de leur rémunération

FONCTION PUBLIQUE – Personnel titulaire et stagiaires de la F.P.T.

- Adhésion au contrat groupe d'assurance de risques statutaires du CDG 74

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME – Culture

- Convention d'occupation d'un terrain privé pour l'implantation d'une cabane dans le cadre du « Festival des Cabanes »

Le Maire
Philippe Prud'homme

